

Réf: Dossier 325334

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE CONSTRUCTION METALIQUE INTERNATIONALE
SARL » en abrégé « ICM »

Siège ABIDJAN KOUMASSI AVENUE 05 RUE 2 Lot 53
Mairie de Koumassi en face, Lot 53, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE CONSTRUCTION

METALIQUE INTERNATIONALE SARL » en abrégé « ICM »

Objet : Tous travaux de constructions Métalliques
Charpente Métallique
Carrosserie automobile Sécurité bâtiment
Fabrication de cuivre
Ferronnerie Générale
Soudure
Diverses prestations

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI AVENUE 05 RUE 2 Lot 53
Mairie de Koumassi en face, Lot 53, Ilot 00

Dirigeant(s) M KOUAME JEAN CHARLEY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07807 du 06/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI